

Dernière séance du conseil municipal consacrée au vote du budget

Approuvé à l'unanimité



Dernière séance du conseil municipal consacrée au vote du budget

Vendredi 16 avril s'est tenu, à la salle des fêtes, confinement oblige, le conseil municipal était consacré au vote des comptes du budget primitif 2021, sous la présidence de Sandrine Redolfi de Zan, maire de la commune, avec le débat d'orientation budgétaire.

Nathalie Despax, la secrétaire de mairie, s'est chargée de la lecture de toutes les lignes budgétaires avec le détail du fonctionnement dépenses et recettes et tous les chiffres sur l'investissement hors opérations.

Le conseil a voté à l'unanimité le compte administratif 2021 faisant ressortir un résultat de clôture de l'exercice :

Résultat global de 92.566,51 €. Dépenses et recettes de fonctionnement : 217.574,49 €. Investissements hors Opérations : 186.900,26 €.

Ce qui va permettre, comme l'a précisé Sandrine Redolfi de Zan, d'engager les travaux d'accessibilité sur la commune, après avoir bien sûr transmis les demandes de subventions auprès de la DETR, de la Région et du Conseil Départemental. Les travaux devraient débuter prochainement.

Les subventions aux associations locales sont reconduites pour celles qui le désirent.

Les autres questions à l'ordre du jour et les questions diverses ont été débattues et approuvées par l'ensemble du conseil, c'est le cas pour :

- ↪ Le renouvellement des jeux sur l'espace d'accueil à côté de l'église.
- ↪ Des bancs de repos qui seront installés dans la commune.
- ↪ Un ralentisseur prévu Rue de la chapelle, en raison de son importante fréquentation.
- ↪ L'assainissement collectif au centre bourg en cours de consultation.